

# Traitement de votre demande de règlement d'assurance-invalidité

## Étape 1 : Réception de la demande

La Sun Life reçoit les formulaires suivants dûment remplis :

- Déclaration de l'employé (490L-M-12500-F)
- Déclaration de l'employeur (conseiller en rémunération) (4811-F)
- Déclaration de l'employeur (superviseur ou gestionnaire immédiat) (4841-F)
- Questionnaire du médecin traitant

### Renseignements incomplets

Si la Sun Life n'est pas en mesure de prendre une décision parce qu'il manque des renseignements, elle vous en informe par téléphone et par écrit, et envoie une copie de la lettre à votre ministère.

## Étape 2 : Évaluation de la demande

Dans les **10 jours ouvrables** suivant la réception des formulaires de demande de règlement, la Sun Life évalue votre demande pour déterminer si vous avez droit à des prestations d'invalidité.

Demande approuvée : **PASSEZ À L'ÉTAPE 3**

Demande refusée : **PASSEZ À L'ÉTAPE 2A**

## Étape 2A : Demande refusée

Si votre demande de règlement est refusée, on vous en informe par téléphone et par écrit, et on vous indique les renseignements que vous devez fournir si vous décidez de porter la décision en appel.

## Étape 3 : Demande approuvée

La Sun Life vous envoie une lettre qui indique la date de début du versement des prestations, le montant des prestations et de tous les calculs et de toutes les retenues qui s'y rapportent.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la question « Quand et comment les prestations sont-elles versées? » de la FAQ du guide de présentation des demandes de règlement de l'employé.

## Étape 2B : Processus d'appel

Si vous souhaitez que nous réexaminions notre décision, vous devez nous en informer dans les trente jours, pour la porter en appel. À la Sun Life, nous avons une équipe consacrée au traitement des demandes d'appel liées aux règlements invalidité. Cette équipe est formée de conseillers en règlements invalidité (CRI) et d'un comité d'appel.

### Comment ça fonctionne

Remplissez le formulaire d'appel (joint à notre lettre de décision) et envoyez-le-nous. Nous vous aviserons quand nous aurons reçu votre demande. Un CRI l'examinera ainsi que les renseignements que vous avez fournis. Nous vous appellerons pour passer en revue votre demande d'appel.

Il se peut que le processus d'appel n'ait pas d'incidence sur notre décision. Si le CRI ne modifie pas la décision, le comité d'appel, qui comprend des membres expérimentés de l'équipe Invalidité, procédera à un examen final. Une fois cet examen terminé, nous vous informerons de la décision finale.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la question « Que se passe-t-il si ma demande de règlement est refusée? » de la FAQ du guide de présentation des demandes de règlement de l'employé.

Demande approuvée : **PASSEZ À L'ÉTAPE 3**

## Étape 4 : Réadaptation professionnelle

La réadaptation professionnelle vous prépare à un retour au travail rapide et sans risque. Elle tient compte de vos capacités et de vos restrictions.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la question « En quoi consiste la réadaptation professionnelle? » de la FAQ du guide de présentation des demandes de règlement de l'employé.

### Les renseignements vous concernant demeurent confidentiels

La Sun Life s'engage à protéger les renseignements personnels vous concernant. Les renseignements que vous fournissez dans le cadre de votre demande de règlement invalidité sont hautement protégés et traités de manière strictement confidentielle.

**La Sun Life ne communiquera pas à votre employeur ni à d'autres parties les renseignements personnels et médicaux vous concernant sans votre consentement écrit.**

\* En cas de divergence entre les termes du guide et ceux du texte du Régime d'assurance-invalidité, c'est le régime qui prime.

Pour en savoir plus, appelez-nous sans frais au **1-800-361-5875** ou envoyez-nous une télécopie sans frais au **1-866-639-7849**. [www.sunlife.ca/AI](http://www.sunlife.ca/AI)

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. GD-9498-F 11-21 ha-pa

